YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2000

DELIBERATION N°2000/09/805

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA PREFECTURE DE L'ESSONNE RELATIVE A LA REHABILITATION DU CENTRE EDUCATIF ET CULTUREL, DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE, EXERCICE 2000

Le Conseil Municipal,

VU le contrat de ville intercommunal entre les communes de Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Epinay-sous-Sénart, Quincy-sous-Sénart et Yerres,

VU le contrat de ville communal de la ville d'Yerres,

VU le courrier de Monsieur le Préfet de l'Essonne en date du 19 juillet 2000 indiquant les aides de la Préfecture, dans le cadre des projets d'investissement et de fonctionnement liés au contrat de ville,

VU la délibération de la ville d'Yerres n°2000/04/719 sollicitant le fonds exceptionnel du Conseil Général,

VU la délibération de la ville d'Yerres n°2000/04/720 sollicitant auprès du Conseil Général la signature d'un contrat triennal,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de réhabiliter le Centre Educatif et Culturel qui constitue un pôle d'animation et permet l'accueil de nombreuses associations yerroises,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des Finances,

A l'unanimité,

APPROUVE le projet de réhabilitation du Centre Educatif et Culturel,

SOLLICITE une subvention de l'Etat au taux maximum,

DIT que les dépenses relatives à la tranche ferme sont inscrites sur le budget 2000,

HÔTEL DE VILLE
69 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CEDEX - TEL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE

CERTIFIE la prise en charge du solde de l'opération en cas de défaillance des cofinanceurs,

AUTORISE Monsieur le Député-Maire à signer tous les documents afférents à l'attribution de cette aide financière.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE)

REÇU LE
29 SEP. 2000
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture
le 29-9-2000 et de la publication
le 29-9-2000
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE)